



Statistique de l'égalité pour les personnes handicapées

Changement de source de données pour les indicateurs relatifs au marché du travail et à la formation

Neuchâtel, 2025

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: gesundheit@bfs.admin.ch, tél. 058 463 67 00
Rédaction: Magalie Wegmann, OFS
Contenu: Magalie Wegmann, OFS
Domaine: 20 Situation économique et sociale de la population

Langue du texte original: Français
Concept de mise en page: section PUB
Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Statistique de l'égalité pour les personnes handicapées :

Changement de source de données pour les indicateurs relatifs au marché du travail et à la formation

Le 27 mai 2025, suite à diverses réflexions, la statistique de l'égalité pour les personnes handicapées opère un changement méthodologique pour les indicateurs relatifs au marché du travail et à la formation.

En effet, ces deux domaines seront désormais basés sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA) au lieu de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), avec un recalcul des séries temporelles jusqu'en 2010.

Lors de la mise en place de la statistique de l'égalité pour les personnes handicapées, SILC a été choisie comme enquête principale, car elle dispose des questions permettant d'identifier le handicap depuis 2007 (contre 2010 pour l'ESPA). Elle a jusqu'ici été privilégiée pour tous les domaines où cela était possible afin de garantir une meilleure homogénéité du système d'indicateurs.

Pourquoi passer à l'ESPA ?

L'ESPA est la source de données officielle pour les indicateurs de participation au marché du travail. A long terme, les avantages à utiliser SILC (série plus longue et base de données uniforme) se montrent moins pertinents et ne justifient plus de maintenir cette exception.

De manière générale, l'ESPA produit des résultats plus précis (intervalles de confiance réduits) et plus stables que SILC. Cela s'explique principalement par la taille plus élevée de son échantillon, qui augmente la précision statistique surtout lors de l'analyse de petits sous-groupes de la population comme celui des personnes avec handicap fortement limitées. Avec un échantillon plus grand, on parvient à obtenir un nombre plus stable de personnes fortement limitées d'un échantillon à l'autre, et donc des résultats plus stables dans le temps. De plus, le questionnaire de l'ESPA a subi moins de modifications et d'adaptations, ce qui contribue également à produire des séries chronologiques plus homogènes.

Le passage à l'ESPA amène par ailleurs davantage d'uniformisation entre toutes les statistiques relatives à l'emploi. Il sera ainsi possible de comparer directement les résultats des personnes avec handicap et ceux d'autres sous-groupes de la population. Les indicateurs produits jusqu'ici avec SILC ont été légèrement adaptés pour correspondre au mieux aux standards officiels de l'ESPA.

Quelles sont les conséquences ?

Les deux enquêtes produisent des résultats légèrement différents. Cela s'explique notamment par les thématiques abordées et la méthode d'enquête qui diffèrent, ainsi que par la taille des échantillons (65'000 personnes interrogées par an dans l'ESPA contre 18'000 pour SILC) et leur design (ce ne sont pas les mêmes personnes interrogées ; en particulier, SILC interroge tous les membres des ménages sélectionnés et l'ESPA une seule personne par ménage).